

2020.17

2020.17

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 16 juin 2020**

**Objet : Actualisation de la convention-type de période de préparation au reclassement, actualisation des tarifs.**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 16 juin deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 juin 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Madame Sophie VALLY, Monsieur Ali ZAHI.

**Avaient donné procuration** : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Catherine DESPRES à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, à, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Lamia KIROUANI à Madame Sophie VALLY, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.





**Objet : Actualisation de la convention-type de période de préparation au reclassement, actualisation des tarifs.**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligation des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 81 et suivants,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu la délibération 2019-45 du 24 septembre 2019 adoptant la convention type de période de préparation au reclassement et ses tarifs,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1** – d'adopter la convention type de période de préparation au reclassement modifiée ci-annexée ;

**Article 2** – d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes ;


**Article 3** – d'autoriser le Président à signer les conventions de période de préparation au reclassement des collectivités et établissement du territoire qui contiennent des dispositifs conformes à celles de la convention type ci-annexée ;

**Article 4** – de fixer les tarifs des prestations comme suit :

	<b>Prestation</b>	<b>Tarif</b>
Remobilisation	Conseils à la collectivité	Inclus
Connaissances des métiers	Présentation des métiers de la FPT	Inclus
	Période d'observation/d'immersion dans une autre collectivité	Inclus
Entraînement pour candidatures et entretiens	En collectif : une demi-journée Atelier CV et une demi-journée lettres de motivation et Atelier entretiens de recrutement	Inclus
Accompagnement individualisé global	Entretiens individualisés au CIG (de 3 à 10 rendez-vous) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse et synthèse du parcours de l'agent</li> <li>- Evaluation des compétences</li> <li>- Définition de postes cibles</li> <li>- Préconisation de formation(s)</li> <li>- Travail sur les annonces, recherches de postes, envoi d'annonces, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, simulations d'entretien</li> </ul>	Forfait 2 500 €
Accompagnement individualisé adapté	Entretiens individualisés au CIG, adaptés en fonction des besoins de la collectivité et de la situation de l'agent.	Sur devis (100 €/heure nets)

Accompagnement spécifique	Accompagnement sur mesure par un prestataire externe spécialisé	Sur devis
---------------------------	---	-----------

**Article 5** – d'autoriser en conséquence le Président à émettre des ordres de recette correspondants

 Le Président,  
Jacques-Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne